

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-LÉONARD

Séance du lundi 18 décembre 2023

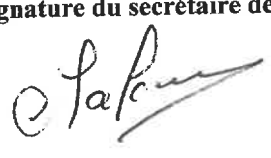
Rapporteur : **Bernadette MALANDAIN**

QUESTION N°3 :

Aide aux familles

Conformément à l'autorisation qui a été accordée par délibération en début de mandat, deux bons pour des produits alimentaires et d'entretien d'une valeur globale de 200€ ont été accordés à une famille en difficulté.

Suite aux informations transmises, les membres de la commission sont invités à se prononcer sur ce dossier.

Signature du président 	Signature du secrétaire de séance 	Date de mise en ligne 21/12/2023
--	---	---